

ASSEMBLÉE NATIONALE

JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

SESSION ORDINAIRE DE 2005-2006

Articles, amendements et annexes

Séances du jeudi 22 juin 2006



**JOURNAUX
OFFICIELS**

252^e séance

Articles, amendements et annexes

Annexes

DÉPÔT D'UNE PROPOSITION DE RÉSOLUTION

M. le président de l'Assemblée nationale a reçu, le 22 juin 2006, de M. Jean-Marc Ayrault et plusieurs de ses collègues, une proposition de résolution tendant à la création d'une commission d'enquête sur les conditions de transferts des joueurs professionnels de football et le rôle des agents sportifs.

Cette proposition de résolution, n° 3180, est renvoyée à la commission des affaires culturelles, familiales et sociales, en application de l'article 83 du règlement.

DÉPÔT DE RAPPORTS

M. le président de l'Assemblée nationale a reçu, le 22 juin 2006, de M. Antoine Herth, un rapport, n° 3181, fait au nom de la commission des affaires économiques, de l'environnement et du territoire sur la proposition de loi de M. Antoine Herth relative à la fixation des rendements des vins à appellation d'origine contrôlée pour la campagne 2006-2007 (3172).

M. le président de l'Assemblée nationale a reçu, le 22 juin 2006, de M. Christian Vanneste, un rapport, n° 3185, fait au nom de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif au droit d'auteur et aux droits voisins dans la société de l'information.

DÉPÔT D'UN RAPPORT EN APPLICATION D'UNE LOI

M. le président de l'Assemblée nationale a reçu, le 22 juin 2006, de M. le Premier ministre, en application de l'article 48, premier alinéa, de la loi organique n° 2001-692 du 1^{er} août 2001 relative aux lois de finances, le rapport du Gouvernement au Parlement sur l'évolution de l'économie nationale et sur les orientations des finances publiques.

DÉPÔT D'UN PROJET DE LOI ADOPTÉ PAR LE SÉNAT

M. le président de l'Assemblée nationale a reçu, le 22 juin 2006, transmis par M. le Premier ministre, un projet de loi, adopté par le Sénat, réformant la protection de l'enfance.

Ce projet de loi, n° 3184, est renvoyé à la commission des affaires culturelles, familiales et sociales, en application de l'article 83 du règlement.

DÉPÔT D'UNE PROPOSITION DE LOI ADOPTÉE PAR LE SÉNAT

M. le président de l'Assemblée nationale a reçu, le 22 juin 2006, transmise par M. le président du Sénat, une proposition de loi, adoptée par le Sénat, relative à la législation funéraire.

Cette proposition de loi, n° 3186, est renvoyée à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République, en application de l'article 83 du règlement.

DÉPÔT DE RAPPORTS DE L'OFFICE PARLEMENTAIRE D'ÉVALUATION DES POLITIQUES DE SANTÉ

M. le président de l'Assemblée nationale a reçu, le 22 juin 2006, de M. Jean-Michel Dubernard, premier vice-président de l'Office parlementaire d'évaluation des politiques de santé, un rapport, n° 3187, établi au nom de cet office, sur le bon usage des médicaments psychotropes.

M. le président de l'Assemblée nationale a reçu, le 22 juin 2006, de M. Jean-Michel Dubernard, premier vice-président de l'Office parlementaire d'évaluation des politiques de santé, un rapport, n° 3188, établi au nom de cet office, sur la politique de lutte contre les infections nosocomiales.

CONVOCATION DE LA CONFÉRENCE DES PRÉSIDENTS

La Conférence, constituée conformément à l'article 48 du règlement, est convoquée pour le mardi 27 juin 2006, à dix heures, dans les salons de la présidence.

MODIFICATION DE L'ORDRE DU JOUR PRIORITAIRE

Il résulte d'une lettre de M. le ministre délégué aux relations avec le Parlement, en date du 22 juin 2006, que l'ordre du jour prioritaire est ainsi modifié :

Mardi 27 juin :

Le matin à 9 h 30 :

Questions orales sans débat.

L'après-midi, à 15 heures :

Questions au Gouvernement :

Discussion du projet de loi autorisant la ratification du traité relatif à l'adhésion de la République de Bulgarie et de la Roumanie à l'Union européenne (n°s 3110-3171).

Le soir, à 21 h 30 :

Discussion de la proposition de loi de M. Antoine Herth relative à la fixation des rendements des vins à appellation d'origine contrôlée pour la campagne 2006-2007 (n°s 3172-3181).

Mercredi 28 juin :

L'après-midi, à 15 heures :

Questions au Gouvernement ;

Discussion du projet de loi de modernisation de la fonction publique (n^{os} 3134-3173).

Le soir, à 21 h 30 :

Suite de la discussion du projet de loi de modernisation de la fonction publique (n^{os} 3134-3173).

**TEXTES SOUMIS EN APPLICATION
DE L'ARTICLE 88-4 DE LA CONSTITUTION**

Transmissions

M. le Premier ministre a transmis, en application de l'article 88-4 de la Constitution, à M. le président de l'Assemblée nationale, les textes suivants :

Communication du 21 juin 2006

E 3174. – Proposition de règlement du Conseil instituant, à l'occasion de l'adhésion de la Bulgarie et de la Roumanie, des mesures particulières et temporaires concernant le recrutement de fonctionnaires des Communautés européennes (COM [2006] 271 final).

Communication du 22 juin 2006

E 3175. – Avant-projet de budget général de la Commission européenne pour l'exercice 2007 (SEC [2006] 531 final).

